



PATRICK CAMPEAU

COLLABORATION SPÉCIALE PATRICK.CAMPEAU@QUEBECORMEDIA.COM

Giboyeux à souhait

Un pas en arrière

Le syndicat des agents de protection de la faune se dit préoccupé et très inquiet de la décision du gouvernement du Québec de les rapatrier au ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs.

Les agents se souviennent amèrement de leur passage à ce ministère dans les années 1990 où ils ont subi des coupures majeures.

De plus, le président du syndicat s'explique mal cette décision de la première ministre Pauline Marois, alors que c'est sous un gouvernement du Parti québécois que Guy Chevrette, alors ministre, sortit le secteur faune du ministère de l'Environnement.

D'avoir aussi un adjoint parlementaire au lieu d'un ministre délégué pour s'occuper du secteur est un véritable pas en arrière, pour le syndicat. « Pour nous, c'est un retour en enfer et cette décision aura un impact sur l'efficacité et la motivation des agents. Pendant que notre direction perdra du temps à s'intégrer et à faire sa place au sein du nouveau ministère, la protection de la faune sera au neutre et nos dossiers feront du sur place », explique le président du syndicat, M. Paul Legault, qui a écrit à M^{me} Marois pour faire part de ses inquiétudes et de sa désapprobation.

ENCORE PLUS DILUÉ

À une certaine époque, nous avons eu le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) qui fut remplacé par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Ce dernier semblait beaucoup plus préoccupé depuis quelques années par les ressources naturelles et le Plan Nord que par nos activités de prélèvement préférées.

La décision de M^{me} Marois d'inclure la chasse et la pêche dans le ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs (MDDEP) me donne l'impression qu'on ne prend pas au sérieux cette force économique et collective que représentent les 1 200 000 pêcheurs et les 450 000 chasseurs.

J'espère juste que dans un avenir rapproché, nos politiciens ne se ravisent pas pour créer un nouveau ministère qui se nommera MDDEPETSPECP, soit le ministère du Développement durable de l'environnement, des parcs, de l'éducation, du transport, de la santé, puis, s'il reste du budget et des effectifs, de la chasse et de la pêche.